

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		ML - Politiques jeunes et prévention		2021-2022
Code T.TS.SO359.H61141.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2019 + TP2018				
Semaines 39 à 47 Jeudi				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<u>Compétence principale :</u> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.				
<u>Compétences effectives :</u> 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et en développant des actions et des modes d'intervention diversifiés. 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.				
<u>Objectifs :</u> Connaître les tensions dans les politiques de la jeunesse au plan fédéral, cantonal et communal. Etre capable de repérer, d'analyser et de déconstruire les différents discours portés sur la jeunesse en particulier sur « les jeunes qui posent problèmes » à partir de travaux de recherche. Connaître différentes méthodes d'intervention induites par les politiques de la jeunesse.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
<u>Contenu :</u> Ce module comporte deux parties distinctes : 1. L'acquisition de connaissances théoriques sur la question des politiques jeunesse et des politiques de prévention. 2. La mise en perspective de ces connaissances par rapport à la pratique professionnelle et les actions développées sur le terrain. Ce module propose une présentation du dispositif existant dans le cadre de la politique jeunesse, ainsi qu'une lecture critique des discours actuels sur la jeunesse et les comportements associés à différentes problématiques telles que : dépendances, violences, incivilités, désœuvrement, etc. Il reprend les éléments de l'actualité en les confrontant à des recherches sur ces différentes thématiques. Il se conjugue à la fois entre présentation du dispositif existant et analyse critique des discours dominant sur la jeunesse aujourd'hui. Différents axes sont proposés tels que l'exploration, à la fois cinématographique et sociologique d'une oeuvre de fiction présentant la figure d'une jeunesse erratique, qui permettra de déconstruire les discours sur cette jeunesse, à travers une analyse thématique (pauvreté/précarité, rapport au travail, socialisation et sociabilités, déviance et délinquance), de procéder à un travail réflexif en s'interrogeant sur nos propres représentations de la jeunesse erratique et de réfléchir à un travail social possible, par une approche et un discours sur le travail social hors murs. L'ensemble des différentes problématiques sera abordé par des professionnel-le-s de terrain et des chercheurs et chercheuses.				
<u>Formes d'enseignement :</u> Cours ex cathedra, Intervention et présentation de projets par des professionnel-le-s de terrain, Présentation de recherche, Analyse cinématographique et débat, Travaux de groupe.				

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

2 possibilités d'évaluation du module :

- Travail écrit de groupe à rendre pour le **jeudi 25 novembre 2021 (semaine 47)**.
- Examen oral individuel le **jeudi 25 novembre 2021 (semaine 47)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit restitution d'un travail écrit individuel de validation selon les indications du responsable de module pour le **vendredi 10 juin 2022 (semaine 23)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un projet de terrain sera éventuellement réalisable. Des informations complémentaires à ce sujet seront alors données par le responsable de module.

9 Bibliographie

Garcia Delahaye, S. (dir.). (2018). Politique de l'enfance et de la jeunesse. La place des enfants et des jeunes dans la définition de politiques publiques. Lausanne : Editions EESP.
Tironi, Y. (2015). Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu. Lausanne : Editions EESP.

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

Titre des recherches :

La fabrication de la citoyenneté juvénile. Expériences croisées entre jeunes majeur-e-s et autorités communales. Recherche FNS-DoRE; CEDIC; EESP; HETS. Csupor, Isabelle; Ossipow, Laurence; Felder, Maxime; Huc, Denis.

Enquête auprès des enfants, des jeunes et des acteurs jeunesse. République et Canton du Jura.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

TIRONI Yuri

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

Antoniadis André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **ML - Animer un atelier créatif en travail social : postures, techniques, outils** 2021-2022

Code
T.TS.SO359.H61142.F.21

Type de formation *
 Bachelor DAS CAS

Niveau
 module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
 module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
 module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

Langue(s)
 français

5 crédits ECTS

Volées : PT2019 + TP2018

Semaines 39 à 47
Jeudi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

7.3 Élaborer des hypothèses d'intervention.

7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.

9.1 Évaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.

9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Compétences secondaires :

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

5. Collaborer entre professionnels et institutions.

Objectifs :

Être capable de situer les pratiques créatives dans le champ du travail social.

Être capable de développer une posture réflexive par rapport à ces pratiques.

Être capable de développer un projet d'animation d'une activité créatrice et d'en définir le sens, les objectifs et la fonction pour un groupe de participant-e-s.

Être capable de d'organiser et d'animer un atelier d'expression créatrice pour un groupe de participant-e-s avec des besoins spécifiques.

Être capable de mettre en forme et de communiquer ses apprentissages.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

1. Présentation de techniques d'expression créative en travail social.

2. Pratique de techniques d'expression créative en ateliers.

3. Enseignements méthodologiques.

Formes d'enseignement :

1. Pratique de techniques d'expression créatrice.

2. Séances d'échange et d'intégration avec la responsable du module.

3. Conférences.

4. Travail personnel (création d'un atelier et rédaction d'un dossier écrit).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

- Création d'un atelier créatif animé par 2-3 étudiant-e-s, par demi-classes. Animation des ateliers les **jeudi 11 novembre 2021 (semaine 45)** et **jeudi 18 novembre 2021 (semaine 46)**.
- Remise d'un dossier écrit au plus tard le **jeudi 25 novembre 2021 (semaine 47)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un nouveau travail écrit individuel pour le **vendredi 17 juin 2022 (semaine 24)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Maximum 22 participants-e-s.

Présence obligatoire et participation active requise.

9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée lors du module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

JETZER Anne

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2021-2022
Intitulé du module : ML – Animer un atelier créatif en travail social : postures, techniques, outils
Code : T.TS.SO359.H61142.F.21

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

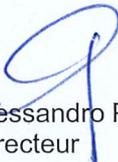
MODIFICATIONS APPORTÉES :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation :

- Rédiger un projet d'atelier d'expression créative par groupes de 2-3 étudiant·e·s, à rendre le 28 octobre 2021 (semaine 43) et présentation du projet le 11 novembre (semaine 45).
- Animer l'atelier d'expression créative par groupes de 2 à 3 étudiant·e·s pour 9 collègues étudiant·e·s, le 25 novembre 2021 (semaine 47).

Lausanne, le 4 octobre 2021


Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module ML - Pédagogie : De la posture à l'intervention 2021-2022

Code T.TS.SO359.H61148.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation Crédits ECTS * Langues(s)

5 crédits ECTS

Volées :
PT2019 + TP2018

Semaines 39 à 47
Jeudi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences principales :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
- 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Objectifs généraux d'apprentissage :

L'objectif de ce module est d'approfondir les connaissances des étudiant-e-s concernant leur posture professionnelle et éducative de futur-e-s travailleuses sociales et travailleurs sociaux, en prenant appui sur les courants pédagogiques et sur les apports des divers pédagogues qui ont jalonné l'histoire de l'éducation.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables :

A Par rapport à l'oeuvre et la pensée des pédagogues présenté-e-s ainsi qu'à l'approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA) et à l'histoire de la pédagogie :

- a. D'identifier et de présenter les éléments essentiels qui ont particulièrement retenu leur attention.
- b. De montrer en quoi ces éléments ont alimenté leur réflexion concernant leur posture de travailleuses sociales et travailleurs sociaux et les ont outillé-e-s au niveau de l'intervention sociale.

B Par rapport à une situation éducative vécue (en stage notamment) :

- a. D'élucider leur posture professionnelle en lien avec les tensions inhérentes aux finalités et modalités de l'action éducative.
- b. D'identifier ce que cette posture doit au contexte.
- c. D'identifier les savoirs et théories sur lesquels repose la posture.
- d. D'identifier l'influence des expériences (professionnelles voire personnelles) sur cette posture.
- e. D'identifier les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.
- f. De déterminer les méthodes et outils pédagogiques qui ont été utilisés et/ou qui auraient pu être utilisés de manière pertinente dans cette situation.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

L'action éducative, qu'elle se déroule au sein de la famille, à l'école ou dans le champ du travail social au sens large est traversée par deux tensions majeures. La première concerne les finalités (le pourquoi / pour quoi) : l'éducation vise-t-elle avant tout l'intégration sociale, la normalisation des personnes ou leur épanouissement personnel, leur émancipation ? La seconde porte sur les modalités (le comment) : l'éducation est-elle une action de l'éducateur ou de l'éducatrice sur l'apprenant-e ou un processus dont l'apprenant est l'acteur principal ?

Les courants pédagogiques ainsi que les divers pédagogues qui jalonnent l'histoire de l'éducation apportent des réflexions, méthodes et outils précieux pour penser ces tensions et mettre en oeuvre des interventions sociales dotées de sens.

Ce module présentera :

- Quelques figures pédagogiques qui ont marqué l'histoire de l'éducation, tels que Johann Heinrich Pestalozzi, Maria Montessori, Don Bosco, Rudolf Steiner, Janusz Korczak, Alexander Sutherland Neill, Emmi Pikler.
- Une approche actuelle centrée sur *le développement du pouvoir d'agir et des collectivités* (DPA), développée notamment par Yann Le Bossé et se situant dans le courant de *l'Empowerment*.
- L'histoire des courants pédagogiques de l'Antiquité à nos jours.

Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module alterneront des enseignements en présence et à distance, des travaux individuels et de groupes, des présentations orales, des activités créatives, des serious games, le visionnement de séquences vidéos et des lectures.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation se fait en trois étapes :

1. Lors de la première journée du module, rédaction d'un bilan initial sur les 6 axes présentés ci-dessus dans l'objectif B : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et modalités ; influence du contexte ; savoirs/théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes ; méthodes et outils pédagogiques.
2. Participation au sein d'un sous-groupe à une présentation orale concernant un-e pédagogue étudié-e ou l'histoire de la pédagogie.
3. Rédaction d'un travail écrit individuel présentant un positionnement par rapport à chacun-e des pédagogues étudié-e-s en cours (objectif A) et à l'histoire de la pédagogie ; et sur la base notamment du bilan initial, l'évolution de la réflexion sur les 6 axes mentionnés ci-dessus (objectif B).

Si l'accomplissement des trois étapes est une condition pour la validation du module, seules les étapes 2 et 3 feront l'objet d'une notation.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 20 décembre 2021 (semaine 51)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation selon les indications de la responsable de module pour le **lundi 13 juin 2022 (semaine 24)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Sera distribuée en cours de module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

MARTIN Murielle

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module	ML - Vivre ensemble : questionner la discrimination ? Quels modes d'intervention pour le travail social ?	2021-2022
-----------------------------	--	------------------

Code
T.TS.SO359.H61149.F.21

Type de formation *
 Bachelor DAS CAS

Niveau
 module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
 module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
 module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation	
-----------------------	--

Crédits ECTS *

Langues(s)
 français

5 crédits ECTS

Volées :
PT2019 + TP2018

Semaines 39 à 47
Jeudi

3 Prérequis	
--------------------	--

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *	
--	--

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
 9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.

Objectifs :

- Expérimenter le "vivre ensemble" en tant qu'acteur/actrice de sa formation.
- Comprendre les notions fondamentales autour de la culture, des stéréotypes des préjugés, des discriminations et du racisme et les mettre en lien avec les pratiques professionnelles en travail social.
- Exposer des outils et modes d'intervention et de communication de l'approche interculturelle et de l'approche par les capacités et leurs applications dans le travail social.
- Analyser les relations entre les travailleurs sociaux, les travailleuses sociales et les personnes venues d'ailleurs et apprendre à se positionner en tant que professionnel-le.
- Comprendre la migration en partant de l'individu singulier et de sa superdiversité.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module vise la construction du "vivre ensemble" et la compréhension que l'on peut avoir de la cohésion interculturelle. Il se basera sur les critères suivants :

Critères de connaissance : *Savoirs* théoriques sur la migration, les notions de cultures, stéréotypes, préjugés, discriminations et du racisme ; les modes d'intervention à travers l'approche interculturelle et l'approche par les capacités, et sur quelques institutions concernées par le vivre ensemble.

Critères d'efficacité : *Savoir-faire* (apprentissages, connaissances et compétences): observer et comprendre les pratiques professionnelles différenciées selon les spécificités des missions institutionnelles dans lesquelles l'on intervient.

Critères de pertinence et de légitimité : *Savoir-être* (appartenance, culture et statut) : se mettre dans une posture réflexive, expérimenter l'approche interculturelle, questionner et (dé)montrer combien les systèmes de croyances et de représentations influencent l'agir professionnel.

Critères d'intervention et d'action : *Savoir-agir* (intervention politique et structurelle): analyser une situation concrète et élaborer un projet d'intervention pour concilier la singularité du vivre ensemble et le domaine de la migration, tout en s'appuyant sur les apports théoriques du module.

Formes d'enseignement :

Les modalités pédagogiques seront relatives aux critères visés par le module et comprendra entre autres des cours ex cathedra, observation participante, travail en groupe, visites d'institutions.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation se fera en **quatre parties** :

1. Une partie formative obligatoire avant le début du module sous forme d'un travail individuel à rendre le **lundi 20 septembre 2021 (semaine 38)**.
2. Une partie sommative composée de :
 - Un travail individuel à rendre le **jeudi 21 octobre 2021 (semaine 42)**.
 - Un travail de groupe à présenter le **jeudi 25 novembre 2021 (semaine 47)**.
 - Un travail écrit collectif à rendre le **jeudi 9 décembre 2021 (semaine 49)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit restitution d'un travail écrit individuel de validation selon les indications du responsable de module pour le **vendredi 10 juin 2022 (semaine 23)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Maximum 25 participant-e-s

9 Bibliographie

- Adly H. et coll. (2015), *Protection contre la discrimination : Comment inciter, motiver et mettre en place un processus de sensibilisation au sein de l'administration*, Berne : Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse.
- Appadurai, A. (2013). *The future as cultural fact : Essays on the global condition*. Ed. Verso London - New-York.
- Boucher M., Belqasmi M. (2008), (ss.la dir.), *Guide pédagogique de l'antiracisme en formation sociale*. Paris : Perspectives sociales.
- Cohen-Emerique M. (2011), *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*. Rennes : Presses de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.
- Cuche D. (2004), *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Dubet, F., Cousin O., Macé, E. & Rui, S. (2013). *Pourquoi moi ? Expérience des discriminations*. Paris : Editions du Seuil.
- Dubet, F., (dir), (2014), *Inégalités et justice sociale*. Paris : Editions de La Découverte.
- Demorgon J. (2001), *L'histoire interculturelle des sociétés*. Paris : Economica.
- Guelamine F. (2006). *Le travail social face au racisme*. Rennes : Editions ENSP.
- Memmi A. (1982), *Le racisme*. Paris : Gallimard
- Schnapper D. & Allemand, S. (2000), *Questionner le racisme*. Paris : Gallimard.
- Sen A. (2010), *L'idée de justice*. Paris : Flammarion.
- Steiger B. & Pfiffner M. (2009). *Faut-il développer des compétences spécifiques pour mieux saisir la notion d'interculturalité dans le travail social ?* In : Journal Européen d'éducation sociale, 16/17: p73 à 83.
- Verbunt G. (2004), *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives*. Paris : La Découverte.[/8]

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

KONAN N'Dri Paul

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module		ML - Travailler avec des personnes âgées : savoirs, outils & postures		2021-2022
Code T.TS.SO359.H61150.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 5 crédits ECTS		Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : PT2019 et TP2018				
Semaines 39 à 47 Jeudi				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Stimuler la réflexion des étudiant-e-s sur leur posture de futur-e-s travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées. Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit en EMS ou hors institutions.				
Au terme du module, les étudiant-e-s : - seront capables d'évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ; - auront connaissance d'un certains nombres d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ; - auront une vue d'ensemble des principaux intervenants sociaux et des politiques publiques dans le domaine de la vieillesse.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Vieillesse et vieillissement sous l'angle sociologique et psychologique ; connaissance des différentes institutions et administrations en charge de la vieillesse ; spécificités du travail social avec les personnes âgées ou souffrant de démence ; outils d'intervention avec les personnes âgées.				
Ce module doit offrir l'occasion d'échanges avec des professionnel-le-s et des personnes âgées, et amener à une réflexion sur le métier de travailleur social et travailleuse sociale face à ce public.				
L'enseignement est structuré autour de cours (donnés tant par des intervenant-e-s interne à l'école qu'externes), des lectures, ainsi que des rencontres avec les publics concernés.				
6 Modalités d'évaluation et de validation *				
L'évaluation prendra la forme d'un contrôle continu avec, dans le cours du semestre :				
- préparation/animation d'une rencontre avec des personnes âgées ; - dossier / journal d'apprentissage à remettre au plus tard le vendredi 10 décembre 2021 (S49) Si l'accomplissement des deux étapes est une condition pour la validation du module, seule l'étape 2 fera l'objet d'une notation.				
Modalités de répétition : En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante : - Restitution d'un nouveau travail individuel écrit de validation pour le vendredi 10 juin 2022 (semaine 23) sur la base des indications du responsable de module.				
7 Modalités de remédiation * <input type="checkbox"/> remédiation possible	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * <input type="checkbox"/> remédiation possible			

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

pas de remédiation

pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Caradec V., Mallon, I. et Hummel, C. (2014). *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques*. Rennes : PUR.

Höpflinger, F., Hugentobler, V. et Spini, D. (Eds) (2019). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité*, Zurich, Seismo.

Hugentobler, V. et Dallera, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Vieillesse et classes sociales* (pp. 193-220). Berne : Peter Lang.

Hugentobler, V. (2011). Des "vieux" ni pauvres, ni malades ? *Actualité sociale*, 34, 13-14.

Lambelet, A., Antoniadis, A. (2017). Vivre avec la maladie d'Alzheimer en institution : quels effets des contextes sur les pratiques ? *ethnographiques.org*, 35 [en ligne], http://www.ethnographiques.org/2017/Lambelet_Antoniadis

Lambelet, A., Pichonnaz, D. et Hugentobler, V. (2017). Les territoires de l'animation en établissements pour personnes âgées: concilier contraintes organisationnelles et souci de la qualité de vie des résident-e-s. *Lien social et Politiques*, 79, 93-112.

Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG*. Lausanne : Antipodes, coll. "Le livre politique - CRAPUL".

Raymond, E. et Grenier, A. (2016). La participation sociale des aînés ayant des incapacités : un photroman pour passer de la marge à l'inclusion. *Service social*, 62 (2), 131-149.

Van der Linden, M. et Juillerat Van der Linden, A.-C. (2014). *Penser autrement le vieillissement*. Bruxelles et Paris : Mardaga.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

Alexandre LAMBELET

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

André ANTONIADIS

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module ML - Projet individuel 2021-2022

Code T.TS.SO359.H61155.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
5 crédits ECTS français

Volées :
PT2019 + TP2018

Selon l'organisation temporelle
du projet

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Le projet doit être validé par le responsable du module pour pouvoir être accompli. Le projet est à remettre **pour le 1er mars 2021 (semaine 9)**.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les compétences développées sont liées à la nature des projets proposés. Elles sont précisées dans un document lié au projet et elles se réfèrent explicitement au référentiel de compétences du plan d'Etudes cadre PEC06 Bachelor.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le projet individuel peut porter sur :
- un projet construit par l'étudiant-e basé sur les documents, fiches de projet individuel.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail écrit individuel à rendre au plus tard **pour la date convenue lors de la validation du projet**.

Modalités de répétition :

Répétition (en cas d'obtention de la note F) :

- Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation **au plus tard un mois après l'évaluation du 1er travail**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERGER Jean-Claude

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module ML - Projet collectif 2021-2022

Code T.TS.SO359.H61160.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
5 crédits ECTS français

Volées :
PT2019 + TP2018

Selon l'organisation temporelle
du projet

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Le projet doit être validé par le responsable du module pour pouvoir être accompli. Le projet est à remettre pour **le 1er mars 2021 (semaine 9)**.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les compétences développées sont liées à la nature des projets proposés.
Elles sont précisées dans un document lié au projet et elles se réfèrent explicitement au référentiel de compétences du plan d'Etudes cadre PEC06 Bachelor.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le projet collectif peut porter sur :
- un projet construit par les étudiant-e-s basé sur les documents, fiches, canevas de projet.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail écrit collectif ou individuel à rendre au plus tard **pour la date convenue lors de la validation du projet**.

Modalités de répétition :

Répétition (en cas d'obtention de la note F) :

- Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit restitution d'un nouveau travail écrit individuel de validation **au plus tard un mois après l'évaluation du 1er travail**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERGER Jean-Claude[

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Action culturelle et développement de projets

Code T.TS.SO359.F11141.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 15 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Évaluer et réorienter l'action.

Compétence secondaire :
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :
Le module d'approfondissement "Action culturelle et développement de projets" offre aux étudiant-e-s un espace de réflexion par rapport à leur possible rôle et fonction dans le domaine culturel. Ils vont approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques du champ culturel afin de pouvoir élaborer et concrétiser un projet en lien et pour un terrain culturel donné. La gestion d'un projet concret de A à Z leur permettra d'approfondir de multiples capacités comme le travail en équipe, la communication orale et écrite, la collaboration, la définition de buts communs, la planification, l'organisation, la recherche de fonds, la promotion, l'animation, l'évaluation et la régulation.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Apports sous forme de cours :

- Nouveaux types d'événements participatifs et immersifs
- La médiation culturelle
- Comment travailler en groupe et évaluer un projet
- Lancement du projet, travaux de validation et critères d'évaluation
- Mise en place du projet et écrits à rendre
- Le budget d'un projet

Ressources pour le suivi des groupes :

- La bourse aux conseils
- Observation, lectures et immersion participative dans les lieux
- Référent-e école et répondant-e terrain

Ressources écrites :

- Dossier de méthodologie du projet et bibliographie commentée
- Dossier canevas des écrits à rendre
- Documents et articles sur Moodle

Formes d'enseignement et étapes du module :

Le début du module sera consacré à une phase d'inputs théoriques, des visites des lieux culturels et des cours avec une orientation pratique permettant ensuite aux groupes de travail d'esquisser et de présenter leur projet. Les groupes de travail développent une autonomie croissante dans la phase de réalisation du projet. Par ailleurs, ils sont accompagnés tout le long par un-e référent-e école ainsi qu'une personne répondante du terrain culturel pour et avec lequel ils mettent en place leur projet. Les dossiers documentant le projet et la réalisation finale du travail ainsi que les présentations lors des regroupements à l'école font intégralement partie du processus de formation.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module portera sur la présence au cours et l'implication active des étudiant-e-s lors du projet, sur la portée du projet et sa présentation finale qui se fera les **lundi 24 janvier 2022 et mardi 25 janvier 2022 (semaine 4)** ainsi que sur les travaux écrits demandés (dossier de présentation du projet à remettre pour le **mardi 7 décembre 2021 (semaine 49)**, ainsi que le rapport d'activité comprenant une partie individuelle d'autoévaluation) à remettre pour le **mardi 11 janvier 2022 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le travail de rattrapage ainsi que le délai seront définis lors de la prise de contact avec la responsable de module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Attention : la collaboration importante (+/- 50% du temps) avec des terrains parfois éloignés de la HETSL implique des coûts de transport supplémentaires. En plus de cela, les étudiant-e-s devront faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail lié au fonctionnement des lieux culturels (soirées et week-ends possibles).

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Acher Dan
Arnold Taha Gertrud
Bertschi Sabine
Clerc Philippe
Pfleghard Saskia
Ruffieux Thierry
Sans enseignant

Nom du responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Animation en institution** 2021-2022

Code T.TS.SO359.F11142.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
15 crédits ECTS français

Volées :
PT 2019 + EE2019 + TP 2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

- Compétences effectives :**
- 7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.
 - 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
 - 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
 - 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
 - 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
 - 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
 - 7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
 - 7.8 Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

Compétences secondaires :
2.3 Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.

- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :

Comprendre la problématique de l'accompagnement des personnes vivant en institution de manière permanente, pour cause de dépendance due à un handicap, une pathologie ou au grand âge, ou, momentanément, en raison d'une décision de justice ou d'une administration. L'institution est considérée sous l'aspect d'un lieu de vie.

Prendre connaissance de pratiques existantes et les situer dans leurs contextes institutionnels. Imaginer et expérimenter de nouvelles formes d'animation dans un cadre institutionnel. Être capable de développer des activités de ce type.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le contenu du module s'organise autour des 5 axes suivants :

1. Le concept d'animation relationnelle.
2. Les outils de médiation comme supports aux activités d'animation.
3. Les événements internes marquant la vie de l'institution.
4. Les liens avec la vie extérieure à l'institution.
5. La réalisation d'un projet d'animation en institution, de sa conception à son évaluation.

Le module est divisé en 3 étapes :

1. La 1ère étape comprend une partie introductive avec des apports théoriques, des exemples de pratiques d'animation en institution et des temps d'organisation de la 2ème étape. Au terme de cette étape, chaque groupe de 3-4 étudiant-e-s aura défini et esquissé un projet d'animation qui aura été négocié avec une des institutions partenaires.
2. La 2ème étape, d'une durée de 7 semaines, est consacrée à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Durant cette période, chaque groupe d'étudiant-e-s s'organise de manière autonome. Chaque projet sera accompagné par un-e enseignant-e de la HETSL et un-e répondant-e de l'institution. Un suivi à distance des projets est également prévu via la plateforme e-learning moodle.
3. La 3ème étape est la restitution et l'évaluation en classe des différentes expériences en présence de l'ensemble des participant-e-s (étudiant-e-s, enseignant-e-s et partenaires terrain). Une aide à la préparation de cette présentation est prévue dans le programme.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), présentations d'expériences d'animation en institution par des professionnel-le-s du terrain et réalisation concrète d'un projet d'animation dans une institution partenaire. L'approche pédagogique, de type socioconstructiviste, favorise l'expérimentation en s'appuyant sur la participation active des étudiant-e-s et leur implication dans les projets.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle. Elaboration et réalisation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Constitution d'un dossier de présentation et d'évaluation du projet. Présentation des projets devant l'ensemble des participant-e-s (présentation orale accompagnée d'un support visuel) à la fin du module, les lundi 24 janvier 2022 et mardi 25 janvier 2022 (semaine 4).

L'évaluation comprend des parties réalisées en groupe et d'autres individuellement.

Modalités de répétition

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le lundi 30 mai 2022 (S22).

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Implication et présence active tout au long du processus. Participation à l'ensemble des activités demandées. Participation à la présentation finale et à l'évaluation des projets.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Antoniadis André
Coquoz Tanja Katriina
Fournier Jennifer
Gander Angélique
Haus Nadine
Ischer Melissa
Jetzer Anne
Lambelet Alexandre
Magalhães de Almeida António
Ricci Paul
Schlechten Marco
Vacataire1

Nom du responsable de module *

ANTONIADIS André

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

TIRONI Yuri

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Etudes genre et travail social

Code T.TS.SO359.F11143.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 15 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volées:
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
7.2. Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Compétences secondaires :
2. Identifier et analyser les processus sociaux que l'intervention prend en compte
9. Evaluer et réorienter l'action.
11. Participer à une démarche de recherche.

Objectifs :

Dans ce module, il s'agit de déconstruire les stéréotypes de sexe et, au-delà, de percevoir le caractère construit et non pas naturel des catégories du féminin et du masculin, de découvrir que ces constructions expriment des rapports de pouvoir entre les sexes et de mettre au jour les discriminations, parfois « invisibles », qui en découlent.

Plus précisément, le module vise :

L'approfondissement des concepts et des théories permettant d'analyser les rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société entière aussi bien que dans des situations particulières, professionnelles prioritairement.

L'appréhension de la complexité des situations sociales (vécues par les travailleurs et travailleuses du social aussi bien que par les usagères et usagers des services sociaux), faisant la part entre leurs dimensions individuelles et collectives.

Une connaissance et une familiarisation avec l'utilisation de la perspective de genre dans le travail social. A cet égard, d'une part, des professionnel·les viendront présenter les interventions qu'ils et elles mènent dans une perspective de genre; d'autre part, un séminaire est organisé autour de la présentation et de la discussion d'articles analysant le travail social dans une perspective de genre.

Le développement des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction des discriminations de sexe.

La connaissance des principales lois et mesures en faveur de l'égalité entre les sexes et l'acquisition des outils rendant possible leur évaluation critique dans une optique constructive et novatrice.

A terme, les réflexions amorcées dans le cours sont susceptibles d'aboutir à l'élaboration de stratégies visant à contrer les mécanismes de discrimination de genre et d'élaborer des actions de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les relations entre femmes et hommes sont aujourd'hui encore marquées par des inégalités que les politiques publiques visent à contrer par diverses mesures, promues notamment par les Bureaux de l'égalité entre femmes et hommes. Sur le plan de l'action sociale, une politique qui se prive des outils d'analyse des rapports sociaux de sexe se voue à n'apporter que des réponses partielles à des problèmes majeurs (tels celui de la pauvreté des familles en situation monoparentale, constituées en grande majorité de femmes avec enfants à charge, ou de la précarisation de l'emploi), avec pour conséquence, sinon une péjoration des situations, du moins le maintien du statu quo. Dans la perspective des rapports sociaux de sexe, les individus ne sont pas seulement impliqués dans des relations interpersonnelles, mais se situent dans un champ de forces sociales qui leur assignent une place différente selon leur sexe. La prise en compte de cette dimension sociale permet de saisir la complexité des situations individuelles et d'élaborer des stratégies appropriées pour y faire face.

Approfondissements visés :

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, et outils d'intervention ou de communication. Différentes thématiques sont abordées - en lien avec le travail rémunéré et non-rémunéré, la sexualité, l'histoire du féminisme en Suisse, l'écologie - qui sont examinées sous l'angle du genre. Elles font l'objet de traitement théorique et/ou d'atelier de réflexion focalisés sur la pratique du travail social.

Formes d'enseignement :

Les enseignements sont dispensés par plusieurs spécialistes des domaines concernés : enseignant-e-s et chercheur-e-s inscrit-e-s dans des réseaux spécialisés en études genre; professionnel-les travaillant dans divers terrains (violences, éducation sociale, etc.) et tenant compte, dans leur pratique professionnelle de la perspective de genre. Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires (issues des sciences sociales principalement), d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé-e-s dans des actions de lutte contre les discriminations de sexe. Le module alterne cours ex-cathedra, séminaires de lecture, présentations de professionnel-les, projections de documentaires, débats. La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module est évalué selon deux modalités :

- La présentation d'un article lors du séminaire (prérequis pour pouvoir rendre la rédaction individuelle).
- Une note sur la base d'une rédaction individuelle préparée à l'avance, permettant de revisiter les différentes modalités du module (cours introductifs et portant sur des thèmes spécifiques, actions professionnelles et outils, articles discutés en séminaire), d'y mobiliser des éléments et de travailler ces derniers. Délai: **mardi 18 janvier 2022 (minuit)**. Des consignes précises seront données dans le cadre du module.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session soit la restitution d'une nouvelle rédaction individuelle pour le **mardi 17 mai 2022**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

En guise d'introduction à la thématique :

Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, & Révillard, Anne. (2008). *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck.

Bessin, Marc. (2008). Les hommes dans le travail social: le déni du genre. In Y. Guichard-Claudie, D. Kergoat & A. Vilbrod (Eds.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (pp. 357-370). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Bribosia, Frédérique. (2008). Parce que l'intervention sociale n'est pas neutre... Analyse de 104 récits. *Genre et travail social* (pp. 53-65). Bruxelles: Université des femmes.

Carnino, Guillaume. (2005). *Pour en finir avec le sexisme*. Paris: L'Echappée.

Chaponnière, Martin, & Ricci Lempen, Silvia. (2012). *Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains*. Lausanne, Genève : Editions d'En Bas et Fondation Emilie Gourd.

Delphy, Christine. (2001b). Penser le genre: problèmes et résistances. In Christine Delphy (Ed.), *L'ennemi principal. 2. Penser le genre* (1991 ed., pp. 243-260). Paris: Syllepse.

Goffman, Erving (Ed.). (2002). *L'arrangement des sexes* (1977 ed.). Paris: La Dispute.

Hirata, Helena (ed). (2004). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris: PUF.

Lépinard, Eléonore, & Lieber, Marylène. (2020) *Les théories en études du genre*. La Découverte

Pfefferkorn, Roland. (2012). *Genre et rapports sociaux de sexe*. Lausanne : Editions Page 2.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

MARTIN Héléne

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Protection de l'enfant et soutien à la famille

Code T.TS.SO359.F11144.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
15 crédits ECTS français

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétences secondaires :
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions
9. Évaluer et réorienter l'action 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.

Objectifs :
Acquérir les connaissances de base, les outils, la culture et l'état d'esprit réflexif nécessaires à l'exercice d'un métier social et socio-éducatif du champ de la protection de l'enfance.

Favoriser le développement des capacités professionnelles et relationnelles dans le domaine des dysfonctionnements et des ressources familiales, éducatives et sociales dans la protection de l'enfance et du soutien à la famille.

Acquérir des théories et des concepts nécessaires à l'élaboration des stratégies d'intervention et d'action dans l'aide et la protection de l'enfance et soutien à la famille.

Être à même de poser le lien entre les pratiques d'interventions et les cadres de références.

Développer une pensée critique et réflexive, contextualisée socialement, sur les enjeux sociaux et normatifs de l'aide et de la protection de l'enfance (normalisation sociale, régulation sociale et contrôle social).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les principaux contenus allieront théorie et pratique. Ils seront déclinés selon 4 axes thématiques liés à l'intervention professionnelle auprès de mineurs :

- la prévention et la participation
- la protection de l'enfance
- le contrôle et l'émancipation
- le soutien à l'autonomie des familles

A travers l'analyse des contextes, des cadres de travail et des méthodes d'intervention, les contenus visent à l'acquisition de compétences et de connaissances opérationnelles au domaine, dans une perspective d'éventuels transferts de celles-ci à d'autres champs du travail social.

Les problématiques et questions sociales, les contextes et cadres d'action, les méthodes d'évaluation, d'intervention et de collaboration dans le champ de la protection de l'enfant et du soutien à la famille seront développées. Les dimensions liées notamment à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, aux prestations socio-éducatives, en milieu familial, en institution ou en famille d'accueil, à l'aide contrainte seront abordées en regard des normes, des cadres évolutifs et des pratiques interdisciplinaires en matière de protection de l'enfance. Les notions de mise en danger, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté ainsi que les questions de contrôle social seront mises en lien. Un accent particulier sera mis sur la méthodologie d'intervention avec une approche systémique. Des éléments de la sociologie liés à la "construction sociale de la réalité", seront amenés pour renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive pour tout un chacun.

Formes d'enseignement :

L'ensemble sera organisé sous forme d'enseignements généraux, de travaux en sous-groupes, de participation à des conférences et cours de praticien-ne-s et chercheur-e-s du champ de la protection de l'enfance. Ce module permettra des échanges avec les professionnel-le-s et comprendra des simulations.

- La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.
- La présence est obligatoire aux cours de méthodologie, aux ateliers de portfolio et, le cas échéant, aux journées d'études spécifiques et aux événements organisés à l'extérieur de l'école.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Un examen individuel oral aura lieu **lundi 24 et mardi 25 janvier 2022 (semaine 4), selon un ordre de passage pré-établi.**

L'évaluation porte sur la capacité de l'étudiant-e à intégrer les différentes notions étudiées dans le module s'agissant d'analyser, de problématiser et de proposer un plan d'intervention pour la situation tirée au sort.

Pré-requis pour l'accès à l'examen :

1. avoir participé régulièrement aux cours du module
2. avoir participé à l'ensemble des cours de la partie "méthodologie" et "portfolio" du module et avoir réalisé les travaux exigés.

Les modalités et conditions spécifiques de ces pré-requis seront précisées par la responsable de module lors de la journée introductive.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le travail de rattrapage ainsi que le délai seront définis lors de la prise de contact avec la responsable de module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera mise à disposition des étudiant-e-s, en lien avec les différentes parties du module, tout au long du module (sociologie, psychologie, méthodologie, histoire, politique sociale, etc...).

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

10 **Enseignants**

Adam Elisabeth
Bégert Emilie
Bertocchi Silvie
Brossy Joëlle
Carrasco Kim
Corminboeuf Georges
de Meyer Patricia
Delay Christophe
Evequoz Delphine
Favez Michel
Fuehrer David Wilfried
Krafft Matthieu
Macé Sylvie
Martinelli Bertrand
Masson Camilla
Mercolli Mauro
Mischler Sandra
Ouni Nadia
Panos Gissler Manuela
Rinsoz Serge
Rossier Marc
Sans enseignant
Schneider Annelise
Sigrist Caroline
Soni Tania
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire5
Vacataire6
Vacataire7
Vacataire8
Voumard Scherz Mireille

Nom du responsable de module *

DE MEYER Patricia

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Comprendre l'enfant dans son environnement social

Code T.TS.SO359.F11146.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 15 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :
11. Participer à une démarche de recherche.

Compétences effectives :
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.
11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Objectifs :
Le but de ce MAP est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant en développement ainsi que des instruments d'intervention sous forme d'une partie empirique qui amènera les participants à savoir observer et à interagir avec des enfants dans leur environnement familial.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :
Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 4 thématiques :
- la dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants;
- comment l'enfant voit le monde social;
- L'enfant face aux diverses transitions entre : le préscolaire, le parascolaire, l'école et la famille;
- l'enfant et sa famille.

Formes d'enseignement :
Cours magistraux.
Séminaires d'articulation autour des thématiques enseignées.
Exercices sur le terrain.
Une participation active à tous les cours est exigée.
La présence à chaque exercice et aux séminaires est obligatoire.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation porte sur deux parties :

- travail d'enquête de terrain donnant lieu à un document écrit (travail écrit entre 30'000 et 40'000 signes, soit entre 12 et 14 pages);
- présentation orale (examen oral sur une des deux démarches réalisées sur le terrain) qui se déroulera le **lundi 24 et le mardi 25 janvier 2022 (semaine 4)**.

Les travaux écrits sont rendus dès que possible et au plus tard déposés à l'école le **mardi 8 février 2022 (semaine 6)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Travail écrit sur l'enquête de terrain à déposer au plus tard le **lundi 27 juin 2022 (semaine 26)** et examen oral le **mardi 5 juillet 2022 (semaine 27)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera à disposition des étudiants, en lien avec les différentes parties du module. Les ouvrages de références seront réservés à la bibliothèque de la HETSLS. Une brochure comportant l'ensemble des descriptifs des différentes interventions sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2021-2022

MAP - Limites et enjeux de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social

Code T.TS.SO359.F11147.F.21	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune		

2 Organisation

Crédits ECTS * 15 crédits ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	--

Volées :
PT2019 + EE2019 + TP2017

Semaines 39 à 4
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant;
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation;
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte dans lequel elle s'insère;
11.2. Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche;
11.4. Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Objectifs :
Être capable de repérer et connaître les limites de l'investissement personnel dans le travail social;
Savoir reconnaître son degré d'implication professionnelle;
Parvenir à situer les déplacements de frontière entre les sphères privée et professionnelle, intime et publique, personnelle et collective;
Être capable d'anticiper et de répondre à des demandes qui semblent sortir du champ professionnel.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module problématise la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se conjuguent, se croisent ou se superposent chez les travailleuses et travailleurs sociaux. Le module explore les différents modes d'engagement personnel et collectif des travailleuses et des travailleurs sociaux. Il questionne les motivations qui sous-tendent leur engagement et documente la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se conjuguent, se croisent et se superposent dans différents contextes professionnels. Il s'agit, d'une part, d'explorer les limites et les enjeux des formes d'engagement et, d'autre part, d'étudier l'impact et la place des événements qui surviennent dans le domaine privé sur la pratique professionnelle ; et vice versa. Des apports théoriques et pratiques se combinent dans ce module pour préparer et analyser des entretiens qui seront menés par les participant.e.s avec des professionnel.le.s au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et relationnel. Les participant.e.s seront également invité.e.s à participer à des Ateliers encadrés qui permettent de réfléchir à leur « point d'équilibre » entre engagement professionnel et limites personnelles, élément en étroite corrélation avec le sentiment de satisfaction au travail. Ces séances, dont certaines en sous-groupes, permettent de se familiariser avec l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC).

Formes d'enseignements :

Cours : Cours magistraux et témoignages de professionnel.le.s expérimenté.e.s

Travail encadré : Expérimentation personnelle de la méthodologie du DPA-PC

Ateliers : Accompagnement en sous-groupes pour la préparation et le suivi des travaux d'évaluation

Travail personnel : Temps à disposition pour contacter les professionnel.le.s, réaliser les entretiens et les analyser

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 24 janvier 2022 (semaine 04)**.
Travail écrit de groupe à remettre au plus tard le **lundi 7 février 2022 (semaine 06)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit la restitution d'un travail écrit individuel pour le **lundi 28 février 2022 (S9)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La présence est obligatoire lors des séquences de module suivantes :

- Cours
- Travail encadré
- Ateliers
- Présentations et évaluations.

Ces rubriques sont spécifiées sur le programme qui sera distribué en début de module.

Des paires d'étudiant.e.s seront constituées pour aller à la rencontre des professionnel.le.s, et les interviewer en fonction de leur ancrage géographique et de leurs disponibilités. L'utilisation d'un enregistreur est à prévoir pour la passation des entretiens.

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2021-2022
Intitulé du module : MAP Limites et enjeux de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social
Code : T.TS.SO359.F11147.F.21

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modification des modalités de l'examen oral :

En raison de la situation sanitaire, l'examen oral individuel prévu le 24 janvier 2022 aura lieu en distanciel uniquement.

Lausanne, le 14 janvier 2022


Alessandro Pelizzari
Directeur

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 PT 2020-2021

Code
T.TS.SO359.FP2PT.F.20

Type de formation *
 Bachelor DAS CAS

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

30 crédits ECTS

Volées PT2019-TP2017

Semestres 4 à 6

Sem.4 : Printemps 2021

Sem.5 : Automne 2021

Sem.6 : Printemps 2022

Langues(s)

- français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1PT.F.17)

- Trouver une place de formation pratique et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le **29 octobre 2021***.
- Se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées *.
- Rendre le projet de formation pratique (1ère et 2ème partie) dans les délais requis *.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours. *.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 2 sera refusé et l'étudiant-e devra répéter son module au semestre de printemps 2023.

* Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :**

Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la deuxième partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
9. Évaluer et réorienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Objectifs pour la partie "terrain":

Les objectifs se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation, analyse des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques de savoirs-faire et savoirs-être professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiants des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler, de développer une posture et une identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement ***Contenu pour la partie "terrain":**

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique de transformation des expériences en compétences :

- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu avec une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP); Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.
- Supervision pédagogique individuelle de 10h00 attestée.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain":

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Processus de supervision effectué pour le même superviseur qu'en FP1.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "préparation à la formation pratique" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique:

Cette partie du module organise et prépare la période de formation pratique en identifiant les acquis et besoins de formation pratique 2. Elle soutient la rédaction du contrat pédagogique tripartite à partir du rapport de formation pratique (FP1) rédigé par l'étudiant et des commentaires apparus lors de l'évaluation finale de la FP1 et mentionnés sur le DCPT3.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique:

A partir d'une situation professionnelle proposée au groupe classe selon un schéma défini, une analyse est réalisée qui soutient la réflexion et favorise l'identification de pistes d'intervention qui sont ensuite mises à l'épreuve du retour sur le terrain.

Formes d'enseignement:

Pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique:

- Cours de préparation
- Cours d'analyse de pratique pendant le stage comportant une dimension de socialisation des expériences professionnelles.
- Supervision.

Dans le cours d'analyse de pratique, les étudiants présenteront des situations professionnelles dans lesquelles, ils sont impliqués selon les normes indiquées dans les consignes données en début de module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences pour commencer la partie "terrain":
Avoir validé tous les prérequis cités au point 3.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social"):

1. Au minimum 85 jours de stage effectifs à 100% sur le terrain.
2. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition impérative pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :
Pendant le cours d'analyse de pratique: selon les indications données en début du module.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique: en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante: Nouveau travail de validation qui devra être validé au plus tard avant la fin du 6ème semestre, soit en septembre 2022.

Partie "terrain": En cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module.

Répétition du module formation pratique au semestre 8 (selon le Règlement de filière du bachelor of Arts HES-SO en travail social, art. 23 al. 3) y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision (2x10h00 ; FP1/FP2) effectuées et rédigées par le-la superviseur-e.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

28 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André